

NOMBRE DE MEMBRES
Du Conseil Municipal : 11
En exercice : 11

DATE DE LA CONVOCATION
8 juillet 2014

Ont pris part à la délibération : 9

L'an deux mille quatorze
et le quinze juillet à dix neuf heures,
le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi,
dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme ROMERO Maryse,
Maire.

Présents : Mme ROMERO Maryse, M CHRETIEN Gilles, Mme DRIÉ Pascale, MM
CASTALDI Stéphane, TARDIEU Maurice, RICO William, Mmes GOUT Suzette et
MEURICE Myriam.

Procuration de : M CASTALDI Stéphane à M CASTELLVI Jean Marie

Absents : MM VEILLÉ Ludovic et BELZUNCES Antoine.

Secrétaire de séance : RICO William

Acte administratif déposé
Le..... juillet 2014 en
Sous-Préfecture du Vigan

1. CIMETIÈRE

Réfection du mur d'enceinte

Choix de l'entreprise

Dans le cadre des travaux de réfection du mur d'enceinte du cimetière, les offres reçues suite à la consultation d'entreprises, selon la procédure adaptée, par appel d'offre publié les 7 et 9 juin 2014, sont les suivantes :

Entreprises	Prix HT Option Couverture en arrondi	Prix HT Option Couverture en préfabriqué
FOULC	61 401.26	NR
ANDRÉ TP	40 909.50	45 539.50
BUENDIA	97 714.50	NR
VIALA	95 511.25	95 511.25
DI BERNARDO	110 605.00	126 465.00
BILLANGE	74 784.66	74 389.46
CTP	55 506.00	64 606.00

Après délibéré, le conseil municipal, à huit voix pour et une abstention (CHRETIEN),

APPROUVE le rapport d'analyse des offres établi par la commission d'ouverture des plis réunie le 7 juillet 2014.

DÉCIDE d'attribuer le marché à ANDRÉ TP à Anduze, pour un coût s'élevant à 40 909.50 € HT soit 49 091.40 € TTC.

AUTORISE le Maire à signer les pièces du dossier.

Même séance

2. LOTISSEMENT LES BRASSERIES

Aménagement Placette

Considérant la demande de transfert de la subvention de 15 000 € allouée dans le cadre de la Dotation de Solidarité Rurale 2012-2014, au programme d'aménagement de l'espace vert du lotissement Les Brasseries, estimé à 30 000 € HT, le Maire invite le Conseil Municipal à se prononcer sur les travaux envisagés.

Après délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

DÉCIDE de la consultation d'entreprises, selon la procédure adaptée, pour la création de deux faïsses planes par décaissement, enrochement et mise à niveau.

Sont évoquées la création d'un jeu de boules et la mise en place de plantes méditerranéennes avec le soutien de la pépinière départementale.

FIXE les critères d'attribution :

- Prix proposés : 40 %
- Références et moyens techniques mis en oeuvre en adéquation avec l'objet du marché : 20 %
- Délai d'exécution : 40 %

Même séance

3. TRAVAUX EN COURS

Enfouissement des réseaux secs : Les travaux sont momentanément à l'arrêt en attendant la dépose des fils télécom. Compte-tenu de la période estivale, ceux-ci reprendront vraisemblablement en septembre avec l'enlèvement des poteaux et la réfection des rue du Four et 19 mars.

Même séance

4. COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PIÉMONT CÉVENOL Compte-rendu des commissions

Madame le maire demande à chaque délégué de faire un compte rendu des commissions pour lequel il a été désigné étant donné que la Mairie n'est pas destinataire des comptes rendus de commissions de la CCPC.

Il est convenu que chaque délégué transmettra le compte-rendu à la Mairie.

Même séance

M TARDIEU Maurice quitte la séance car il a des obligations extérieures.

5. Questions diverses

Divers petits travaux sont sollicités.

La séance est levée à vingt heures treize minutes.

Mme ROMERO Maryse	
M CHRETIEN Gilles	
Mme DRIÉ Pascale	
M CASTALDI Stéphane	
M TARDIEU Maurice	
M RICO William	
Mme GOUT Suzette	

Mme MEURICE Myriam	
--------------------	--